



Procès Verbal
de l'Assemblée Générale
du 23 Juin 2021

CD/VR/CD
N°194 - Adm.7

Saint-Étienne, le 5 Juillet 2021

PRÉSENTS : **Membres du bureau** :

Mme Véronique ROUCHON (présidente)
MM. Michel CHANAL (secrétaire), Olivier ROUCHON (trésorier).

Membres administrateurs :

Mmes Isabelle CHAUCHAT (MIMS),
Magali DE CARVALHO (Ecole primaire Maria CALLAS).
MM. Michel BONHOMME (OCCE), Jean-Pierre MEYER (Direction Académique),
Alain REYNAUD.

EXCUSES : Mmes Armelle DURANTON, Mme MEISSE, Julie RAJOT.

MM. Nicolas GRANGE, Daniel GROS, Jean-Yves MOULIN,
Gaël PERDRIAU (Maire de Saint-Etienne).

INVITES : Mmes Béatrice BRUEL (Auditor Conseil), Christine DARAMY (directrice du CAN),
Valérie PEPIN (école élémentaire SOLEIL).

M Laurent BECUWE (SECA FOREZ)

Pouvoirs : 17

1) Mot d'accueil de la présidente :

En termes de communication, le CAN a créé un nouveau site que nous présenterons à la fin de l'assemblée générale.

Au niveau institutionnel, le CAN est en cours de référencement au niveau du logiciel ADAGE. C'est une démarche primordiale pour que nous ayons une visibilité de nos actions, que nous soyons identifiés autant par la DAAC que par la DRAC. Les subventions allouées aux différents projets risquent d'en dépendre. Nous attendons également des nouvelles de la ville pour savoir comment et si, nous serons positionnés sur la convention cadre DRAC- métropole en tant qu'acteurs culturels ayant une expertise de la culture dans les écoles. Ou Non. L'avenir du CAN est donc pour l'instant dans cette nébuleuse. Nous continuons sereinement avec la conviction de notre savoir-faire et de la pertinence de notre existence sur le bassin stéphanois et départemental.

Nous tenons donc à remercier Stéphanie pour son travail rigoureux depuis tant d'années et nous saluons la belle collaboration qui s'est installée entre elle et Christine. Remercions également Isabelle CHAUCHAT et l'ensemble des MIMS pour leur investissement à faire vivre les « musichora avec toujours autant d'enthousiasme.

Et merci à Caroline Vernet et Maya Lentin pour leur disponibilité et leur accompagnement dans la reconnaissance de nos actions. Et bien sûr à nos partenaires, ville de Saint-Etienne, DRAC, Conseil Départemental.....

2) Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2020 à l'unanimité

3) Rapport moral, rapport financier et approbation des comptes 202 :

- Rappel un bilan positif de **44 550 €** grâce aux aides de l'état suite à la crise sanitaire. Un effet très contrasté avec moins d'activités et un bilan positif.
 - Proposition de l'affectation de résultat
 - Solde du report à nouveau débiteur : 13545.28 €
 - Report à nouveau créditeur : 31 005.16€
- Approbation des comptes à l'unanimité.
- Il convient de rester prudent vis-à-vis des finances du CAN. Si les aides de l'Etat ont permis de rétablir l'équilibre, pour autant, il faut veiller à ce que les subventions se poursuivent et se pérennisent.

4) Compte-rendu d'activité 2020-2021 :

Tous dispositifs confondus, les activités se sont maintenues malgré les difficultés liées à la pandémie, les annulations dues aux différents protocoles sanitaires. On compte 563 classes inscrites sur les dispositifs au lieu de 562 l'année dernière

- Diapositive histogramme sur les trois années avec 4 entrées « Chemins de Culture », « parcours rs Artistiques », « Parcours Sportifs » et « Evènementiels ».
- Il y a une prédominance des inscriptions sur « Chemins de Culture » par rapport aux « Parcours Artistiques ».
- Il faut être vigilant afin que les parcours artistiques puissent continuer à exister dans l'avenir. Ils sont le cœur de cible du parcours EAC. La DRAC a maintenu ses subventions mais l'avenir reste incertain à ce niveau.
- Les activités sportives sont en augmentation de classes, les propositions faites par la municipalité trouvent leur public auprès des écoles.
- Le travail de communication du CAN porte ses fruits puisque les adhésions de 54 à 157, les cotisations sont en légère baisse (11322 au lieu de 11878 en 2019-2020) mais ce chiffre n'est pas représentatif car il est en lien avec les activités qui n'ont pas eu lieu.

5) Questions diverses :

Pas de questions

La séance est levée à 19 h.

Le Secrétaire,
Michel CHANAL

La Présidente,
Véronique ROUCHON